



Fédération Française de Pêche Sportive au Coup
GROUPEMENT NATIONAL CARPE
COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR
Des 7, 8 et 9 janvier 2011 à LUNEL (Hérault)



Le président ouvre la séance vendredi 6 janvier 2011 à 8H30

Le Compte Rendu du Comité Directeur des 7 et 8 novembre 2011 est officiellement approuvé à l'unanimité.

Il avait préalablement été approuvé par internet avant diffusion comme il est d'usage au Groupement National Carpe.

Membres du Comité Directeur présents le vendredi 7 janvier 2010 :

André ANTOULI, Jean François BAUDOUI, Jean-Marie BURY, Fernand DE CASTRO, Françoise DE CASTRO, Robert DE SAINT SEINE, Pierre FALGA, Estelle FEY, Eric FOURNIER, Fabrice GILLON, Philippe HUE, Pascal MARTINEZ, Didier MULLER, Wilfried OLIVIER, Jérôme PRADIGNAC, Samuel PUSSET.

Membres du Comité Directeur absents excusés :

- Frédéric BABEC

Le président propose au Comité Directeur, d'entériner les nouveaux présidents de régions pour que leurs votes en CD, soient comptabilisés :

- Denis SAMSON, Président de la région PAYS DE LOIRE, élu lors de l'AG constitutive, (Absent excusé).
- Benoit BOGARD, Président de la région BRETAGNE, élu lors de l'AG constitutive.
- Philippe BAUMER, Président de la région LORRAINE (Absent lors des votes de vendredi) élu lors de l'AG LORRAINE, en remplacement de Joseph DABROWSKI (Popof), démissionnaire.

Le nombre de votant est de 17.

Invités à participer au Comité Directeur :

- Jacques GOUPIL président de la Fédération Française de Pêche Sportive au Coup,
- Denis LIEPERT pour l'organisation des championnats de France seniors 2011,
- Francis THOMAS. Vice président région Lorraine
- Nicolas PATIN Vice président région Bourgogne
- Christian JAUVIN représentant de la région Aquitaine

Jacques GOUPIL est membre de droit, il a un avis consultatif. Fernand DE CASTRO le remercie chaleureusement de sa présence lors de ce Comité Directeur, et rappelle que c'est une première dans l'histoire du Groupement National Carpe.

Plusieurs licenciés ont également souhaité assister à ce Comité Directeur, le président se félicite de la présence de ces membres, et rappelle, que les réunions du Comité Directeur sont publiques sauf, si la majorité des membres décident du « huis clos » de certaines séances, ce qui n'est pas le cas. Il rappelle également, que l'assistance ne peut prendre part aux débats que si elle y est invitée par les membres du CD.

Licenciés présents pour la totalité ou partiellement lors de ce Comité Directeur :

Christian BOURASSET, Jérôme FARGERE, Frédéric LEMAIRE, Véronique LEVREAU, Marie PELISSOU, Christian PELISSOU, Stéphane BRUNET, Guillaume AUGER,

Région BRETAGNE

Proposition de vote pour l'intégration de Benoit BOGARD, au Comité Directeur du G.N.Carpe

Vote du Comité Directeur : Pour à l'unanimité.

Région PAYS DE LOIRE

Depuis quelques années, la région était en sommeil.

Une Assemblée Générale Constitutive à eu lieu le 18 décembre 2010 à CHEFFES en présence de Philippe HUE représentant le Groupement National.

En l'absence de Denis SAMSON président élu, lors de cette AG régionale PAYS DE LOIRE, Philippe HUE fait le Compte Rendu de cette assemblée Générale.

Ce compte Rendu est à ce jour en ligne sur le site du Groupement National Carpe.

Modifications du règlement sportif 2011 :

Les membres du Comité Directeur découvrent les propositions de modifications lors du Comité Directeur, tous le déplorent, car ce point de l'ordre du jour prendra beaucoup de temps, de réflexion et d'échanges, alors que chacun aurait pu s'y préparer, et y réfléchir sereinement avant le Comité Directeur

Le CD se pose la question à savoir si les 3 binômes représentant la région, et en course pour le classement par région, doivent obligatoirement être domiciliés dans cette région ?

Après débat, le Comité Directeur décide de plutôt traiter ce problème en amont, en modifiant l'article concernant les dérogations accordées aux équipes non domiciliés dans les régions ou ils concourent.

Une équipe régionale peut elle changer de capitaine en cours d'épreuve ?

Pour Fernand DE CASTRO, il semble logique que le capitaine soit licencié de la même région que son équipe, et, qu'il doit être connu et prévu à l'avance.

Cette proposition est mise au vote : Le capitaine peut-il changer en cours d'épreuve ?

Vote du Comité Directeur : Contre : 11 / Pour : 3 / Abstention : 3

La date limite pour les inscriptions aux Championnats de France Seniors est fixée au 31 mars 2011. La réversion des régions, devra être effectuée auprès de Wilfried OLIVIER, Trésorier, dans les 15 jours suivant cette date.

Lors des derniers Championnats de France seniors, un point du règlement sportif à été modifié pendant la compétition, suite à une demande des capitaines, concernant l'utilisation du SPOMB. Pourra-t-on à l'avenir modifier le règlement pendant une compétition ?

Vote du Comité Directeur : Non à l'unanimité

Article 23 du règlement sportif.

Les équipes sortantes de l'Equipe Carpe France, devront si elles souhaitent participer aux championnats, passer par les phases de qualifications régionales. Elles n'auront pas à payer leur inscription.

Il n'y aura plus d'équipe « bonus » pour les petites régions, mais une, pour la région organisatrice.

Article 65 du règlement sportif

Concernant les dérogations accordées aux équipes pour participer aux Championnats de France seniors dans une autre région que celle du lieu d'habitation du capitaine :

Le Comité Directeur estime, qu'il faut limiter au maximum cette pratique, car certains utilisent cette possibilité pour s'inscrire dans des régions ou il y a moins de compétiteurs, et ou ils pensent qu'il est plus facile de se qualifier.

La décision d'accorder une dérogation à une équipe, sera dorénavant prise par le Bureau National du GN, après avis du Président de région.

Vote du Comité Directeur : Pour : 15 / Contre : 1 / Abstention : 1

Modification de l'article 89

Augmentation du diamètre maxi du « Bait-Rocket » ou « Spomb ».

Vote du Comité Directeur : Pour à l'unanimité

Recensement des plans d'eau :

Fernand DE CASTRO demande à tous les présidents de régions, de faire un inventaire de tous les plans d'eau de leur région, avec les infrastructures, le cheptel, le nombre d'hectares etc.

Ce point sera examiné au prochain Comité Directeur

Les Championnats de France seniors 2011 Alsace :

Le Comité Directeur ne souhaite pas que la manche rivière se déroule sur l'ILL.

Les conditions de pêche lors de la coupe des clubs ont posé problème à plusieurs compétiteurs, qui ne souhaitent pas renouveler l'expérience.

Denis LIPPERT explique qu'il est très étonné qu'aucun gros poisson n'ait été pris lors de la Coupe de France des clubs, il pense que le niveau de pêche est moins élevé qu'en Championnats de France. Toujours est il que cet état de fait, a engendré une contre publicité pour l'ILL et qu'on est bien obligé aujourd'hui, de tenir compte du ressenti des compétiteurs.

Le Comité Directeur propose de faire 2 manches lacs pour les Championnats de France 2011.

Denis LIPPERT propose CONTRANGE. Les 2 plans d'eau sont distants d'une centaine de km. L'équipe Alsacienne continue la recherche d'un autre site pour la manche rivière, qu'elle soumettra à la Commission Sportive.

La décision sera prise lorsque la région aura reçu toutes les autorisations.

Le Comité Directeur se demande s'il ne faut pas revoir le quota d'équipe minimum, pour l'organisation des manches qualificatives en région.

Ce point sera rediscuté au prochain Comité Directeur.

Championnats des jeunes 2011:

Il se déroulera à l'Etang des FORGES en FRANCHE COMTÉ.

Le plan d'eau peut accueillir une trentaine d'équipes.

Si on obtient l'autorisation de pêcher la digue, on peut mettre environ 5 postes supplémentaires.

L'accès routier est simple, on peut faire le tour du plan d'eau. Tous les postes sont dégagés, il y a un camping et une salle pouvant accueillir 120 personnes, ainsi que la possibilité d'installer un PC à la base de loisirs.

On peut compter sur le soutien sans faille du Club KOLOMCCARP, de la Fédération Départementale 90, et de l'AAPPMA « La Douce Savoureuse », du Territoire de BELFORT.

Il y a un lac à proximité, Françoise DE CASTRO demande à Didier MULLER, adjoint à la commission sportive, qui suit le dossier depuis le départ, et qui a validé le site, avec Fernand DE CASTRO, de réserver ce 2^{ème} plan d'eau, pour le cas où on n'aurait pas l'autorisation de pêcher la digue de l' Etang des FORGES.

Didier MULLER s'occupe de cette réservation, et des autorisations à demander. En fonction du nombre d'équipes engagés on pourrait utiliser ce plan d'eau pour les moins de 22 ans.

La dotation pour les championnats des jeunes, a été négociée lors du dernier forum de Montluçon, et sera faite en partenariat avec Carpe VIP.

Intendance : Il est très important de trouver un cuisinier pour ces championnats. Point à revoir rapidement avec Gilles BIRBES.

Une augmentation du prix d'inscription est proposée pour les plus de 18 ans.

- 130 euros pour les moins de 18 ans au premier janvier 2011.
- 160 pour les équipes sponsorisées.
- 150 euros pour les plus de 18 ans au premier janvier 2011.
- 180 pour les équipes sponsorisées.

Cette proposition est mise au vote : Pour à l'unanimité.

Coupe de France des clubs 2011 :

Doit-on changer la date de la coupe des clubs ?

Le Weekend du 31 juillet étant l'un des plus difficiles pour circuler dans l'année, le CD préférerait une autre date.

Cette proposition est mise au vote : Pour : 8 / Contre : 6 / Abstention : 4

Proposition de modification du prix d'inscription :

- 450 euros par « Team » club (3 équipes),
- 600 euros pour les clubs sponsorisés

Cette proposition est mise au vote : Pour à l'unanimité.

Equipe Carpe France :

Jean-Marie BURY présente le budget prévisionnel de l'équipe Carpe France.

Jean François BAUDOUI, Capitaine, a prévu 3 entraînements, plus, une rencontre amicale : France / Belgique ainsi qu'un entraînement d'une dizaine de jours en Italie sur le site des Championnats du Monde 2011.

Le Comité Directeur rappelle au capitaine, qu'en 2010, le Groupement National Carpe a fait un très gros effort financier, pour permettre à l'équipe de se préparer au mieux pour les Championnats du monde, en retour le CD attendait de la communication, des écrits et Comptes-rendus des entraînements tout au long de l'année, des avis sur le matériel fourni...etc. mais à ce jour, nous ne possédons aucun CR sur le matériel fourni par les partenaires ECF, ni textes à transmettre aux divers médias.

Intervention de Jacques GOUPIL

Aucune autre équipe n'a un budget aussi important. Il se demande s'il est normal que le Groupement National prenne tout en charge, et explique que la Fédération, pour la Pêche Sportive au Coup, ne prend en charge que les Championnats du monde.

La réunion se terminant très tard, les membres du Comité Directeur décident de reporter ce débat au CD de dimanche matin.

Fin de la réunion du Vendredi 7 janvier à 20H00.

Membres du Comité Directeur présents le samedi 8 janvier 2011 :

André ANTOULI, Jean François BAUDOUI, Philippe BAUMER, Gilles BIRBES, Jean-Marie BURY, Benoit BOGARD, Fernand DE CASTRO, Françoise DE CASTRO, Robert DE SAINT SEINE, Pierre FALGA, Estelle FEY, Eric FOURNIER, Fabrice GILLON, Philippe HUE, Pascal MARTINEZ, Didier MULLER, Wilfried OLIVIER, Jérôme PRADIGNAC, Samuel PUSSET, Philippe VENIANT.

Les propositions de modifications du règlement sportif sont mises aux votes

- Modification de l'article 28 : *Vote du Comité Directeur* : 1 abstention
- Modification de l'article 65 : *Vote du Comité Directeur* : Unanimité
- Modification de l'article 146 : *Vote du Comité Directeur* : 3 abstentions - 2 contre
- Modification de l'article 32 : *Vote du Comité Directeur* : 3 abstentions - 2 contre

Bilan financier :

Wilfried Olivier présente le bilan financier il regrette que l'Assemblée Générale du Groupement National Carpe soit aussi tôt en janvier, avec la clôture des comptes en décembre, ce qui lui laisse très peu de temps pour analyser le bilan financier.

Pour 2012, il souhaite que l'Assemblée Générale se déroule plus tard dans le mois. Le seul impératif que nous ayons, étant que notre Assemblée Générale, ait lieu avant celle de la Fédération Française de Pêche sportive au Coup, qui est le 29 janvier 2012. La date sera donc annoncée à l'Assemblée Générale, et ce sera le 21 janvier 2012, à VILLANDRY (organisé par la région centre).

Beaucoup de dépenses cette année, il ne pourra en être de même pour 2011.

Le budget de l'Equipe Carpe France est très important, le Comité Directeur ne revient pas dessus, puisqu'il avait été décidé de donner tous les moyens à cette équipe en vue des Championnats du monde. Pour 2011, un budget sera alloué, et ne pourra en aucun cas être dépassé.

Le budget du président est également élevé mais justifié, puisque Fernand DE CASTRO a passé 36 weekends en déplacements, pour le Groupement National Carpe, pour plus de 30 000 km parcourus en 2011, et que le Groupement National Carpe l'occupe à plein temps.

Le Comité Directeur est conscient du travail accompli (augmentation des licenciés, du nombre de clubs affiliés, des bonnes relations entretenues avec des AAPPMA, et les instances de la pêche...) Actuellement, il est un des seuls à pouvoir se déplacer autant, les autres membres du Comité Directeur n'étant pas forcément disponibles.

Au passage, Fernand DE CASTRO remercie Philippe HUE qui a assuré l'Assemblée Générale de la région PAYS DE LOIRE, ce qui lui a évité un déplacement supplémentaire.

Toutes les manifestations du Groupement National Carpe sont déficitaires, la coupe des clubs les Championnats Jeunes et Seniors.

Jacques GOUPIL pense qu'il serait préférable, que le Groupement National ait ses propres commissaires aux comptes, ce qui faciliterait le travail de ceux de la FFPSC.

Points sur les licences :

Fabienne VALLET fait un travail remarquable, qui lui prend beaucoup de temps, et le Comité Directeur la remercie pour son implication.

Jacques GOUPIL, souhaiterait que le Groupement National Carpe, ait la même assurance que la FFPSC. Il estime que l'assurance est la même, et il est prêt à y faire rajouter la clause « Bateau ».

Le Comité Directeur charge Gilles BIRBES et Philippe HUE, d'étudier cette proposition.

Cette proposition est mise au vote : Pour à l'unanimité

Jacques GOUPIL, précise également, que toutes les licences sportives et loisirs Club, sont des licences fédérales.

Le Comité Directeur précise qu'au minimum, les membres du bureau ou du CA, d'un club voulant être affilié, soient licenciés.

Il s'agit là d'un accord moral, entre le club affilié, et le Groupement National Carpe, qui propose entre autre: la gratuité d'assurance, les entrées gratuites au Forum, etc...

Le GN demande en contre partie, aux clubs d'être actif dans l'association en devenant membre.

L'assemblée générale de la Fédération Internationale de Pêche Sportive en eaux douces (FIP Sed) aura lieu le 31 mars 2011, et il y sera question de la création d'une commission technique carpe, pour l'organisation des futurs championnats du Monde, afin d'éviter le « fiasco » anglais en 2010.

Cette demande émane de la Délégation Française (GN Carpe).

La matinée se termine par la préparation de l'Assemblée Générale, lors de laquelle Jacques GOUPIL remettra la médaille de bronze jeunesse et sport, à l'équipe de France 2009.

Fin de la réunion du samedi 8 janvier à 11H45.

Membres du Comité Directeur présents le dimanche 9 janvier 2011 :

André ANTOULI, Philippe BAUMER, Gilles BIRBES, Jean-Marie BURY, Benoit BOGARD, Fernand DE CASTRO, Françoise DE CASTRO, Robert DE SAINT SEINE, Pierre FALGA Eric FOURNIER, Fabrice GILLON, Philippe HUE, Pascal MARTINEZ, Didier MULLER, Wilfried OLIVIER, Samuel PUSSET, Philippe VENIANT.

Equipe Carpe France :

En l'absence du capitaine, et d'un budget prévisionnel clair, le Comité Directeur refuse de voter le budget de l'ECF ainsi que le calendrier prévu, et reporte cette décision au prochain Comité Directeur.

Nicolas PATIN demande la parole. Il explique que les pêcheurs de l'Equipe Carpe France remplissent un livret, que le manager, Jean Marie BURY leur a remis lorsqu'ils sont rentrés en ECF, après chaque entraînement, et de ce fait, il est très étonné, que les membres du Comité Directeur, « reprochent » à l'ECF, de ne rien avoir à fournir aux partenaires, quant à la qualité, et à l'utilisation de leurs produits.

Le Comité Directeur, est très surpris de cette information, et charge Jean Marie BURY, seul membre présent du staff ECF, de demander des explications à Jean François BAUDOUI, capitaine de l'Equipe Carpe France, et de lui dire encore une fois, que le rôle de Capitaine, est celui avant tout de la communication, de la diffusion de l'info, et de l'échange avec les partenaires.

L'ECF est la vitrine du Groupement National Carpe, et ne peut fonctionner renfermée sur elle-même.

De ce fait, le Comité Directeur souhaite savoir lors prochain CD, si le capitaine Jean François BAUDOUI, veut continuer sa mission, en accord avec les exigences du Comité Directeur.

Boutique :

Fabrice GILLON, responsable de la boutique, n'a pas eu le temps de faire l'inventaire.

Il sera fait pour le prochain Comité Directeur.

Certains articles seront distribués comme supports publicitaires, lors de diverses manifestations du Groupement National Carpe.

Pour le prochain CD, Gilles BIRBES et Pascal MARTINEZ prépareront un contrat, à signer avec la société, qui va prendre en charge la boutique, comme débattu lors du précédent Comité directeur.

Licences :

Gilles BIRBES sera le référent de Fabienne VALLET.

Fabienne VALLET ne fera plus les cartes spécifiques GN Carpe (cartes plastifiées), qui sont inutiles, puisque le nom du Groupement apparait sur la licence FFPSC.

Coupe de France des clubs 2011 :

La coupe des clubs aura lieu du 28 septembre au 1^{er} octobre en région centre sur le plan d'eau de PINCEMAILLE. Ce plan d'eau peut accueillir une cinquantaine d'équipes (environ 16 à 17 clubs). S'il y a plus d'équipes, la compétition aura lieu sur le CHER.

Une modification sera faite sur le règlement de la coupe des clubs, Philippe HUE s'en occupe.

C'est le Groupement national Carpe qui est, et sera, l'organisateur de cette coupe.

Un club peut éventuellement présenter plusieurs équipes, mais le Groupement National Carpe, se réserve le droit de revenir sur ce point, si beaucoup de clubs souhaitent participer.

Il vaut mieux avoir un plus grand nombre de clubs, qu'un ou plusieurs clubs surreprésentés. La question sera réétudiée lors du prochain CD.

Les Groupements régionaux ne pourront pas participer à la coupe en tant que club.

Les inscriptions seront closes au 31 Juillet 2011.

Championnats de France séniors :

Les fiches d'inscriptions sont en ligne, Fernand DE CASTRO demande à tous les présidents de régions, de lui renvoyer les « tableaux types » remplis, au fur et à mesure des inscriptions.
En cas de difficultés informatiques ne pas hésiter à le contacter.

Formation d'arbitres officiels :

Une formation d'arbitres, aura lieu lors des championnats des jeunes, comme l'an dernier.
Pour ceux qui ont déjà participé au 1^{er} module en 2010, ils auront accès au 2^{ème} module, après quoi, une carte d'arbitre officiel, leur sera décernée par la Fédération Française de Pêche Sportive au Coup.

Bureau :

Suite à la démission de Philippe VENIANT de son poste de secrétaire, Françoise DE CASTRO secrétaire adjointe, lui succédera à ce poste.

Robert DE SAINT SEINE se verra confier le poste de secrétaire adjoint.

Vote du Comité Directeur pour ces deux modifications: Pour à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Comité Directeur est clôt le dimanche 9 janvier à 13H00.

Le prochain Comité Directeur aura lieu les 2 et 3 avril 2011, à CONTIGNY (Allier 03).

Le président



Fernand DE CASTRO

Le trésorier

Wilfried OLIVIER

La secrétaire



Françoise DE CASTRO